

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 16 août 2021, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no 3
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
Véronique Blais, conseillère au siège no. 5
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance 5 juillet 2021
- 3.0 Adoption des comptes payés de juillet 2021
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour juin 2021
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Règlements :
 - 6.1 Adoption projet de règlement 647 décrétant des travaux de réfection de la rue Principale Nord (de André à Nichol) et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts
- 7.0 Résolutions :
 - 7.1 Emprunt temporaire de 2 106 139\$ en lien avec le règlement d'emprunt 644
 - 7.2 Approbation de la nouvelle entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique et la gestion de matières résiduelles, remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides de la Région de Coaticook
 - 7.3 Demande au Fonds canadien de revitalisation des communautés-Québec pour le projet de revitalisation du parc Huntingville



- 7.4 Développement du Domaine Champêtre - Signature de l'entente promoteur avec GESTECH R.L. Inc.
 - 7.5 Écocentre Satellite à Waterville
 - 7.6 Offre de service installation thermostat et équilibrage aéraulique du bâtiment de l'usine de filtration
 - 7.7 Poste selon l'entente #7 – Modification des conditions
 - 7.8 Constat d'infraction – Non respect des normes de garde imposées pour un chien
 - 7.9 Convention aide financière – Volet Redressement du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Dossier no YDN62237, GCO 20210518-14
 - 7.10 Appel d'offres réfection de la rue Principale Nord (de André à Nichol)
 - 7.11 Adoption budget OMH 2021 Révisé
 - 7.12 Signature d'une entente à la Convention collective 2019-2023 des Cols bleus
 - 7.13 Embauche poste Salarié entente #8
- 8.0 Varia
- 9.0 Questions des contribuables
- 10.0 Levée de l'assemblée

4924-2021-08-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

4925-2021-08-16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;



CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 5 juillet au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Carole Chassé
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 juillet 2021 soit adopté.

4926-2021-08-16

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AU 31 JUILLET 2021

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes payés et à payer du 1^{er} au 31 juillet 2021 soient adoptés :

- Les activités courantes du 1^{er} au 31 juillet 2021 : 259,702.73 \$
- Les salaires du 1^{er} au 31 juillet 2021 : 34,917.95 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.307.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LES MOIS DE JUIN 2021

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de juin 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente.

4927-2021-08-16

ADOPTION RÈGLEMENT NO 647 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE NORD (DE ANDRÉ À NICHOL) ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LES COÛTS

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité



D'adopter le règlement # 647 intitulé « Règlement no 647 décrétant des travaux de réfection de la rue Principale Nord (de André à Nichol) et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts».

4928-2021-08-16

EMPRUNT TEMPORAIRE DE 2 106 139 \$ EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 644

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt no 644 ainsi que le règlement no 646 le modifiant ont été adoptés pour la réalisation de travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland ;

CONSIDÉRANT QUE les règlements ont reçu l'approbation du MAMH ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont aussi subventionnés par les programmes de la TECQ et FIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE les travaux débuteront au début du mois d'août 2021;

CONSIDÉRANT QUE les montants requis pour payer les travaux ne seront disponibles que plus tard;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'obtenir un financement temporaire;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville demande à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie un financement temporaire au montant de 2 106 139 \$ en lien avec les règlements d'emprunt 644 et 646 adoptés par la municipalité et autorisé par le MAMH;

QUE la mairesse Nathalie Dupuis et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle soient autorisées à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

4929-2021-08-16

APPROBATION DE LA NOUVELLE ENTENTE CONCERNANT L'EXPLOITATION D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE ET LA GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES, REMPLAÇANT L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT L'EXPLOITATION D'UN LIEU RÉGIONAL D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU QUE les municipalités représentées au conseil d'administration de la Régie sont présentement parties à l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides et créant la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook;



ATTENDU QUE des modifications à l'entente initiale intervenue le 16 février 1982 doivent être apportées pour mieux refléter la réalité et les attentes des municipalités membres plus amplement discutées au cours des derniers mois;

ATTENDU QUE les municipalités jugent opportun de remplacer l'entente originale et ses modifications par une nouvelle entente;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Malo et de Martinville désirent faire partie de la Régie ;

ATTENDU QUE le lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides comporte désormais un lieu d'enfouissement sanitaire fermé, un lieu d'enfouissement technique, auxquels se sont ajoutées la plateforme de compostage et l'unité de traitement des boues de fosses septiques ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie a approuvé ce 30 juin 2021 la nouvelle entente en remplacement de l'entente en vigueur;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie a donné son accord et recommande l'adhésion des municipalités de Martinville et de St-Malo dans cette nouvelle entente;

ATTENDU QUE tous les conseils municipaux des municipalités membres et adhérentes à cette nouvelle entente doivent par résolution l'approuver;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de la Ville de Waterville autorise la conclusion de cette nouvelle entente avec les vingt-et-une (21) autres municipalités désignées, laquelle entente est intitulée «*Entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique et la gestion de matières résiduelles et remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides de la région de Coaticook*» datée du 30 juin 2021, et est annexée à la présente résolution comme ci-haut long reproduite ;

QUE le conseil municipal confirme son accord à ce que les municipalités de Martinville et de St-Malo adhèrent à cette nouvelle entente en respect des conditions d'adhésion qui y sont décrites ;

QUE la mairesse et la secrétaire-trésorière sont autorisées à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Régie pour fins de suivi et approbation auprès du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH).



DEMANDE AU FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS-QUÉBEC POUR LE PROJET DE REVITALISATION DU PARC HUNTINGVILLE

CONSIDÉRANT QUE la majorité des équipements et infrastructures présents au parc Huntingville arrivent à la fin de leur vie utile et nécessitent une mise à niveau pour favoriser la sécurité des utilisateurs et stimuler l'émergence de nouvelles activités rassembleuses et inclusives;

CONSIDÉRANT QUE le parc Huntingville est à la fois un lieu identitaire particulièrement fréquenté par la population anglophone de Waterville, Lennoxville, North Hatley, Compton, Cookshire/Eaton, Stanstead, Richmond et à la fois un lieu où de nombreuses histoires de maillage inter linguistique ont vu le jour;

CONSIDÉRANT QU'à lui seul, le terrain de balle permet à plus de 700 personnes/semaine de 3 ligues de balle différentes, regroupant des adeptes de 6 ans à sénior, de venir s'initier au sport, le pratiquer, s'y perfectionner, sociabiliser et s'amuser;

CONSIDÉRANT QU'une partie des utilisateurs du parc sont vieillissants et font face à certaines limitations et que les améliorations apportées visent à assurer une accessibilité universelle et le maintien d'opportunité de sociabilisation favorisant le maintien d'un rôle actif dans la communauté de ces personnes;

CONSIDÉRANT QUE ce projet apporte des améliorations importantes pour favoriser une plus grande utilisation libre et sécuritaire du parc, et ce sur pratiquement 4 saisons ainsi que l'ajout d'infrastructures permanentes qui permettront le développement d'évènements festifs;

CONSIDÉRANT QUE la population a exprimé le besoin de voir les infrastructures du parc Huntingville bonifiés lors des consultations qui ont mené à l'élaboration de la politique familiale et des aînés de Waterville de 2020-2024;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds canadien de revitalisation des communautés-Québec offre aux municipalités une opportunité de financement pour améliorer et réinventer les espaces extérieurs pour les rendre plus inclusifs, attrayants et sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE ce Fonds, a la préoccupation de répondre aux défis des communautés rurales et éloignées des milieux urbains et souhaite également répondre aux besoins des groupes sous représentés par rapport au reste de la population comme c'est le cas de nos citoyens anglophones de ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans plusieurs orientations visées par le Fonds canadien de revitalisation des communautés-Québec et que son financement assurerait une réalisation rapide et complète de ce projet important pour la population;



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

DE présenter au Fonds canadien de revitalisation des communautés-Québec le projet d'amélioration du parc Huntingville;

QUE la Ville de Waterville affecte les ressources-conseil, financières et toute autre ressource matérielle jugée pertinente pour assurer le suivi, la réalisation et la promotion de ce projet;

D'autoriser madame Nathalie Isabelle, directrice générale à signer tous les documents en lien avec cette demande.

4931-2021-08-16

DÉVELOPPEMENT DU DOMAINE CHAMPÊTRE - SIGNATURE DE L'ENTENTE PROMOTEUR AVEC GESTECH R.L. INC.

Dossier reporté à une date ultérieure.

4932-2021-08-16

ÉCOCENTRE SATELLITE À WATERVILLE

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire éliminer les écocentres occasionnels pour développer des écocentres permanents ou satellites;

CONSIDÉRANT QUE les écocentres occasionnels étaient très appréciés par les citoyens de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QU'après avoir rencontrer la MRC, le garage municipal de la Ville de Waterville pourrait accueillir un écocentre satellite;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a un intérêt pour offrir ce service à sa population;

CONSIDÉRANT QUE la Ville accepterait de louer ses ressources humaines et matériel selon des modalités à venir;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

DE mentionner à la MRC l'intérêt de la Ville de Waterville à accueillir un écocentre satellite au garage de la Ville de Waterville;

DE mandater le comité administratif pour convenir des modalités de l'entente.



**OFFRE DE SERVICE INSTALLATION THERMOSTAT ET ÉQUILIBRATION
AÉRAULIQUE DU BÂTIMENT DE L'USINE DE FILTRATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire faire installer une horloge électrique programmable sur le système de chauffage de l'usine de filtration en ajoutant un thermostat pour en avoir le contrôle;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'équilibrage aéraulique du bâtiment de l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Ferblanterie Edgar Roy pour procéder à ces travaux au montant de 3 050\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de services de Ferblanterie Edgar Roy au montant de 3 050\$ plus les taxes applicables.

POSTE SELON ENTENTE #7 – MODIFICATION DES CONDITIONS

CONSIDÉRANT QU'après évaluation au poste relié à l'entente # 7 de la convention collective ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'accorder, à partir d'aujourd'hui, l'échelon 3 à monsieur Nathan Bergeron-Houle selon les conditions d'entente # 7 de la convention collective en vigueur.

**CONSTAT D'INFRACTION – NON-RESPECT DES NORMES DE GARDE IMPOSÉES
POUR UN CHIEN**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville a adopté le règlement 639 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux;

CONSIDÉRANT QUE le 1er décembre 2021, une attaque par Rocky le chien de M. Sayers, a été déclarée à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'attaque la SPA de l'Estrie a effectué un examen sommaire du chien et a déterminé qu'ils avaient des motifs raisonnables de croire que l'animal constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique, tel qu'exigé par l'article 4.8 ;



CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris la décision d'exiger une évaluation comportementale en se basant sur l'analyse sommaire, qui a été effectuée le 4 février 2021 par un médecin vétérinaire;

CONSIDÉRANT QUE le rapport préparé suite à l'évaluation comportementale indique que le chien est considéré potentiellement dangereux et comprend plusieurs recommandations de normes de garde pour assurer la sécurité du public, en plus des normes exigées à l'article 4.13 du règlement 639 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a transmis une lettre de déclaration et d'ordonnance au propriétaire, le 22 mars 2021, mentionnant que le chien est déclaré potentiellement dangereux et exigeant de respecter certaines normes de garde, le propriétaire ayant 60 jours pour se conformer;

CONSIDÉRANT QUE la SPA de l'Estrie a effectué quelques vérifications et qu'en date du 28 juillet 2021, le propriétaire ne s'était toujours pas conformé aux normes de garde;

CONSIDÉRANT QU'un avis de rappel a été transmis au propriétaire le 3 août 2021

CONSIDÉRANT QUE M. Sayers contrevient actuellement à l'article 4.13 du règlement no. 639 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux, l'infraction étant passible d'une amende minimale de 1 000 \$;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser M. Justin Doyle, technicien en urbanisme, environnement et à la voirie et aux représentants de la SPA de l'Estrie à procéder à l'émission d'un constat d'infraction pour les infractions au règlement no. 639 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux ;

Et

DE mandater la firme d'avocats Cain Lamarre pour la préparation desdits constats d'infractions ainsi que des préavis de demandes d'ordonnances afin d'en joindre le propriétaire à respecter les normes de garde exigées.

4936-2021-08-16

CONVENTION AIDE FINANCIÈRE – VOLET REDRESSEMENT DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – DOSSIER NO YDN62237, GCO 20210518-14

CONSIDÉRANT QUE:

- la Municipalité a pris connaissance de la Convention d'aide financière relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet Redressement ;
- la Municipalité doit respecter les modalités de cette convention ;



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

Que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités de la Convention d'aide financière relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet Redressement ;
- la Municipalité autorise la mairesse, Nathalie Dupuis et la directrice générale, Nathalie Isabelle à signer ladite convention.

4937-2021-08-16

APPEL D'OFFRES RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE NORD (DE ANDRÉ À NICHOL)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit procéder à des travaux de réfection de la rue Principale Nord (de André à Nichol) ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont subventionnés par le programme PAVL – Volet redressement ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux font l'objet d'un règlement d'emprunt qui doit être approuvé par le Ministère des Affaires municipales et Habitation ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

DE lancer un appel d'offres public pour la réfection de la rue Principale Nord (de André à Nichol);

DE préciser dans l'appel d'offre que le contrat est **conditionnel** à l'approbation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipales et Habitation ;

D'autoriser la mairesse et la direction générale de signer tous les documents nécessaires au lancement de cet appel d'offres.

4938-2021-08-16

ADOPTION BUDGET OMH 2021 RÉVISÉ

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé de l'Office d'habitation de la Vallée de Coaticook pour l'immeuble de Waterville (2147) pour l'année 2021 ;

ATTENDU QUE le déficit prévu à répartir pour 2021 s'élève à 34 425 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Ville de Waterville à 3 825 \$;



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte le budget 2021 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 13 juillet 2021.

4939-2021-08-16

SIGNATURE D'UNE ENTENTE À LA CONVENTION COLLECTIVE 2019-2023 DES COLS BLEUS

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la Ville nécessitent de créer un nouveau poste temporaire pour la période hivernale ;

CONSIDÉRANT QU'une entente négociée entre la Ville de Waterville et le syndicat représentant les employés de voirie est mise en place;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

DE créer une disposition pour un nouveau poste temporaire pour la période hivernale dans la convention collective régissant les conditions de travail des employés de voirie de la Ville de Waterville;

D'accepter l'entente #8 négociée de bonne foi entre les parties;

D'autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

4940-2021-08-16

EMBAUCHE POSTE SALARIÉ ENTENTE # 8

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a besoin de combler un poste temporaire pour la période hivernale;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher comme employé temporaire, monsieur Marcel Lahaie du 15 novembre 2021 au 15 avril 2022 selon l'échelon 3. Ces dates peuvent légèrement varier selon les besoins. Les conditions sont selon les dispositions de la convention collective (lettre d'entente #8) en vigueur.

VARIA



QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucune personne présente.

4941-2021-08-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h15.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

